



Le Contrat de filière Musiques actuelles en Pays de la Loire renouvelé pour 4 ans !

Après un premier contrat ayant permis de soutenir 103 projets entre 2018 et 2022, l'État (DRAC des Pays de la Loire), la Région des Pays de la Loire, le Centre national de la musique (CNM) avec la participation du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, renouvellent leur engagement à travers la signature d'un nouveau Contrat de filière pour 2023-2026. Les 3 appels à projets visant à soutenir les coopérations, la diversité sur les territoires et l'émergence artistique sont reconduits en 2023, avec une enveloppe globale de 150 000 euros.

Pour l'État (ministère de la Culture/DRAC des Pays de la Loire), la Région des Pays de la Loire, le Centre national de la musique (CNM), qui le financent, et pour le Pôle qui appuie la démarche, ce nouveau contrat a pour objectif de répondre aux enjeux de développement de la filière des musiques actuelles en Pays de la Loire, en articulation avec les dispositifs existants portés par les partenaires financeurs dans un souci à la fois de cohérence et de complémentarité. Les territoires les moins dotés en ressources culturelles et artistiques, d'une part, et les initiatives intégrant des perspectives de pérennisation, d'autre part, feront l'objet d'une attention particulière.

Les 3 appels à projets reconduits en 2023, pour une enveloppe de 150 000 euros.

Les trois appels à projets existants sont reconduits en 2023, pour une enveloppe globale de 150 000 euros afin de soutenir les coopérations professionnelles, la diversité musicale sur les territoires et la promotion des artistes émergents. Les candidatures sont ouvertes à tous types d'acteurs de la filière musicale, et sont à **déposer au plus tard le 3 juillet 2023** sur la plateforme <https://monespace.cnm.fr/>

- **L'appel à projets « Coopérations professionnelles »** vise à encourager les coopérations sur tous types d'enjeux : artistiques, culturels, sociaux, économiques et sociétaux. Il s'agit de faciliter la mise en place d'initiatives, d'aider à la structuration des coopérations et des mutualisations, de soutenir leur mise en œuvre ou un changement d'échelle.
- **L'appel à projets « Diversité musicale sur les territoires »** vise à soutenir des actions de diffusion, d'accompagnement, de médiation ou d'éducation artistique et culturelle dans les territoires les moins couverts ou sur des esthétiques moins exposées dans des bassins de vie déjà bien pourvus. L'objectif est d'encourager des initiatives nouvelles ou en structuration.
- **L'appel à projets « Promotion des artistes émergents »** vise à soutenir la promotion des artistes dans une perspective d'insertion professionnelle et de développement. L'objectif est d'encourager une stratégie cohérente (scène, disque, médias, web) s'appuyant sur différents réseaux, compétences et types d'acteurs : production/développement, accompagnement, diffusion, médias, communication, etc.

Pour toutes questions relatives aux appels à projets, contactez :

- Le Pôle : Elodie Wable et/ou Corentin Le Claire, contact@musiquesactuelles-pdl.org / 02 40 20 03 25,
- La Région des Pays de la Loire : Lucie Vinatier, lucie.vinatier@paysdelaloire.fr,
- L'Etat – DRAC des Pays de la Loire : Emilie Krieger, emilie.krieger@culture.gouv.fr,
- Le Centre national de la musique (CNM) : Fabrice Borie, fabrice.borie@cnm.fr / 01 83 75 26 51.

Pour en savoir + : www.musiquesactuelles-pdl.org